

# Mémoire BAPE

**Titre du projet :** Projet de parc éolien Massif du Sud

## 1. Présentez-vous

Citoyenne

**Lucie Nadeau**

## **2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?**

Je m'intéresse à ce projet, car l'avenir de ma municipalité me préoccupe.

La population est vieillissante et les jeunes partent pour étudier et ils ne reviennent pas s'installer pour travailler et élever leurs enfants. Nous avons quelques entreprises de service, mais nous n'avons pas d'industrie, ni de PME qui font travailler nos gens. Donc, parmi la population active, la majorité travaille à l'extérieur. Et ce n'est que quelques exemples des problèmes auxquels notre municipalité doit faire face.

Comme j'étais consciente de ces problématiques, et que, comme la majorité de la population de mon patelin, je suis attachée à mon coin de pays et parce que je suis intéressée par son développement, j'ai décidé, après mes études, de revenir m'installer et de m'impliquer au sein de ma municipalité.

Cependant, les résidents impliqués bénévolement s'essoufflent. De plus, la gestion de la municipalité est de plus en plus difficile, car la population a tendance à diminuer, mais les charges financières augmentent parce que les exigences du gouvernement en matière de normes, (schéma de couverture des incendies, services publics, comme les égouts et les vidanges, etc.) sont les mêmes que pour les municipalités plus peuplées que nous ayant une charge de taxes municipales plus faible. La municipalité doit aussi voir à l'entretien d'un réseau routier important et elle aimerait garder le plus possible ses loisirs, et qui sait, en développer encore plus. Au cours des dernières années, on a donc ressenti un certain désenchantement et on a même vu une certaine morosité s'installer au fil des années. Malgré la bonne volonté de sa population les solutions pour contrer la dévitalisation de notre coin de pays se font rares.

Puis, ce projet du Parc éolien Massif du Sud est arrivé et un vent d'espoir a soufflé parmi la population. Ce projet influencera donc positivement notre environnement et notre milieu.

Bien sûr, comme tout le monde, on a entendu les histoires d'horreur qui se sont produites lors de la construction des premiers parcs éoliens au Québec, comme à Cap Chat, par exemple. Donc, à cause de ces mauvaises expériences, des inquiétudes sont apparues. Le promoteur allait-il respecter la population en offrant des compensations financières aux municipalités? Allait-il respecter notre environnement et éviter le plus possible de détruire cet environnement si riche et si beau?

Cependant, au fil des rencontres que le promoteur a organisées pour que les gens posent leurs questions, qu'ils soumettent leurs craintes et pour que le promoteur se familiarise avec ce territoire et aussi au fil des négociations avec les municipalités et les 2 MRC pour l'avenir du Parc régional du Massif du Sud, la majorité de la population s'est ralliée derrière le projet, car leurs craintes sont disparues. Elle est aussi satisfaite de les compensations financières que recevront les municipalités et les 2 MRC pour l'avenir du Parc régional. La preuve? Une consultation publique a été organisée par la municipalité et 61% des personnes qui ont voté ont dit oui à la municipalité de continuer les négociations. De plus en 2009 les élections municipales ont pris des allures d'élection référendaire et la totalité des personnes

élus à notre conseil municipale sont en faveur du projet. Donc, tous les opposants qui se sont présentés ont perdu leur élection.

### **3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi?**

Oui, je considère que ce projet est acceptable dans le milieu.

Le promoteur a toujours fait preuve de transparence et d'écoute face aux questionnements de la population et des élus, et ce, tout au long des procédures. Il a respecté toutes les demandes de nos élus en matière de règlements (PIIA, entente après la fin utile du parc éoliens, etc.)

Le promoteur a démontré clairement qu'il respecte l'environnement en minimisant les impacts sur celui-ci au maximum. Comme vous le verrez dans la description du projet, il a tenu compte de l'habitat de la grive de Bicknell, car le déboisement est aussi réduit au maximum dans ce milieu fragile. Il a aussi tenu compte de la protection des cours d'eau en respectant des standards même plus élevés que les règlements déjà imposés. De plus, le reboisement sera fait rapidement partout où il le faudra.

Le promoteur a aussi respecté la population alors qu'il a négocié avec nos élus des compensations financières. Ce n'était pas une obligation de la part d'un promoteur de le faire, mais celui-ci l'a offert de son plein gré. D'autres coins de notre province n'ont pas eu cette chance. Ces sommes représentent une source de revenu très importante pour une municipalité comme la nôtre et cela permettra de dégager des sommes d'argent pour créer des projets novateurs qui revitaliseront notre communauté.

Nous avons ici affaire à une multinationale qui a pris le temps d'écouter, de comprendre et de prendre en considération les demandes de nos élus. Il n'en fut pas toujours ainsi. Et pourtant, nous avons affaire à notre gouvernement provincial et à des entrepreneurs nationaux et même régionaux.

Le territoire dont on parle est situé sur les terres de la Couronne. Donc, les lots appartiennent en grande partie au gouvernement du Québec. Ici, en terme populaire on désigne ce territoire sous le nom des « Limites ».

Dans les années 1970 et 1980 les CAAF ont fait leurs apparitions. Comme vous le savez, « le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) est le principal outil qu'utilise le ministre pour attribuer les bois des forêts du domaine de l'État ». Plusieurs entrepreneurs forestiers ont eu accès à des permis pour couper le bois dans la zone des « Limites ».

Cependant, en aucun cas nos municipalités ou nos MRC ont reçu la moindre compensation financière sur le bois qui fut coupé sur ces lots qui sont sur nos territoires. Pourtant, les entrepreneurs forestiers ont fait des bénéfices énormes en récoltant ce bois. Mais nous n'avons rien reçus, malgré les demandes répétées de nos élus. De plus, ces entrepreneurs n'ont vraiment pas respectés l'environnement puisque des coupes à blanc ont été faites

pendant de longues années. Un vrai massacre. Informez-vous auprès de nos travailleurs forestiers. S'est-t-on préoccupé de l'habitat de la grive de Bicknell alors? Mais non. Une des crêtes où nichent le plus ces oiseaux a été complètement rasée. A-t-on blâmé ces entrepreneurs ou bien leur a-t-on fait payer une amende d'avoir agit ainsi? Encore une fois, la réponse est non. Leur a-t-on enlevé leur permis d'exploitation? À ma connaissance, la réponse est non. Pourtant les dommages qu'ils ont causés à ce milieu furent considérables. Probablement qu'aujourd'hui une telle situation est impensable, mais les dommages ont quand même été faits et on en voit encore les vestiges.

Et on voudrait faire porter le blâme à un promoteur qui, sachant tout ça, a démontré une ouverture en déplaçant une grappe d'éolienne et en utilisant une méthode moins invasive lors de la phase de construction en déboisant moins alors que son profit aurait été de les laisser là où elles auraient dû être et d'utiliser une méthode de construction plus conventionnelle, donc moins coûteuse. Est-ce que ça a de l'allure d'empêcher la réalisation d'un projet accepté par la majorité de la population pour des erreurs commises par d'autres? Pour ma part, je ne crois pas et je tenais à faire connaître mon opinion. D'autant plus qu'aujourd'hui cette crête qui a été rasée redevient tout doucement à sa condition première puisqu'on a au moins eu la décence de la reboiser et que tout doucement la forêt reprend ses droits. Donc même si pendant la phase de construction une partie de l'habitat de l'oiseau doit être déboisée sur la crête mise en cause, l'autre crête en voie de régénération pourra être réutilisée par les grives de Bicknell pour en faire leur habitat. Enfin, est-ce possible qu'un projet qui fait l'unanimité parmi les élus, qui est accepté par la majorité de la population et qui contribuera au développement économique de notre communauté soit refusé à cause d'erreurs passées?

#### **4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?**

Pour avoir suivi de près les négociations et toutes les démarches qui se sont déroulées autour du projet, je suis convaincu que cette option est la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu.

Les opposants font état de plusieurs problèmes environnementaux. Par exemple, on parle beaucoup du réseau hydraulique. D'après eux, les éoliennes cause une sédimentation extrême dans les rivières, ce qui entraîne leur dégradation. Pourtant, la coupe à blanc qui s'est produite par le passé a été beaucoup plus néfaste. Il y a 20 ans, les pêcheurs revenaient avec de très belles prises. Aujourd'hui, certaines rivières sont déjà moins poissonneuses et les prises beaucoup moins belles. Le promoteur du parc a mis en place des mesures d'atténuation pour éviter que ce problème augmente. Je pense qu'on peut faire confiance à ces mesures d'atténuation. Puisque le problème vient d'une erreur passée, peut-être que le ministère de l'environnement devrait dégager des sommes d'argent pour revitaliser les berges des rivières qui ont été détruites par des coupes à blanc qui ont été faites par d'autres promoteurs moins scrupuleux et on devrait quand même accorder au promoteur le permis permettant la réalisation du parc puisque ses efforts démontrent sa sensibilité à ne pas augmenter le problème.

Plusieurs informations négatives circulaient autour des éoliennes qui dégraderaient l'environnement. Voici un exemple parmi tant d'autres. Une information circule sur le fait que les éoliennes assèchent les cours d'eau. Je suis très loin d'être une experte, mais j'ai observé certaines autres situations que l'on retrouve ailleurs dans le monde. Par exemple, si c'était vraiment le cas, je pense que les Pays-Bas n'auraient plus à craindre de voir leur pays s'enfoncer dans la mer, car on y retrouve déjà un très grand nombre d'éoliennes. Ils connaissent les moulins à vent depuis quelques siècles. Mais aux dernières nouvelles leur problème demeure encore entier, n'est-ce pas? Ce pays risque encore de s'enfoncer en dessous du niveau de la mer. Alors pourquoi croirait-on des propos disant que les éoliennes assèchent les cours d'eau? Même ignare en ce domaine, je suis capable de dire que ça n'a pas d'allure et je me refuse de m'adonner à cette campagne de peur.

**5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ?  
Lesquels et comment ?**

Parce que je ne suis pas une experte dans le domaine, il m'est difficile de dire si des éléments du projet devraient être modifiés. Par contre, aux niveaux social et économique, je trouve que nous avons signé une très bonne entente.

**6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?**

Pour tous mes commentaires précédents, vous comprenez aisément que selon moi ce projet devrait être autorisé. Je n'ai plus aucun autre argument à rajouter.

**7. Avez-vous d'autres suggestions ?**

Je voudrais seulement porter à votre attention que l'opposition que vous avez ressentie ne vient pas de la majorité qui demeure dans notre municipalité. Les opposants se disent soucieux de l'avenir de notre communauté, pourtant, nous ne les voyons pas dans nos activités culturelles et sociales et ils ne s'impliquent pas non plus dans aucun comité. En majorité, nous les connaissons seulement depuis qu'ils ont pris le flambeau pour dénoncer ce projet qui nuirait, non pas à la communauté, mais qui nuirait à leur propre intérêt personnel. De plus, vous remarquerez que se sont aussi, pour la plupart des opposants, des gens qui habitent l'extérieur de notre territoire et qui sont très forts pour nous donner des leçons et qui prétendent savoir mieux que nous ce qui nous convient le mieux. Je suis craintive de vous dire cette affirmation, mais c'est ce que je pense et je sais que plusieurs autres de mes concitoyens pensent aussi comme moi, même s'ils ne le diront pas, par peur des représailles.

Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à mes propos.

Lucie Nadeau